

N° : DP 20/205

## **DECISION DU PRESIDENT**

### **AUTORISATION DE REMISE GRACIEUSE D'UNE DETTE DE 36 € PORTANT SUR UN TITRE DE RECETTES DE 2020 - ENLEVEMENT D'ENCOMBRANTS A OLLIOULES**

#### **Le Président de la Métropole**

**VU** le décret n°2017-1758 en date du 26 décembre 2017 portant création de la Métropole Toulon Provence Méditerranée,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** l'article 1 de l'ordonnance n°2020-391 du 1<sup>er</sup> avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19,

**VU** l'avis de la Commission des Finances du 04 novembre 2019,

**VU** la prise de compétence de la collecte des déchets ménagers et encombrants par la Métropole Toulon Provence Méditerranée au 1<sup>er</sup> janvier 2017,

**VU** le courrier de Mme MAROTEL Saliha, mère de M. MAROTEL Benjamin demandant une annulation du titre susvisé pour une insuffisance d'information concernant la tarification de ces prestations pour un montant de 36 €,

**CONSIDERANT** que Monsieur MAROTEL Benjamin, résidant à Ollioules, a appelé le service d'enlèvement des encombrants de l'antenne d'Ollioules le 03 janvier 2020 dernier,

**CONSIDERANT** que lors de la prise de rendez-vous il a été inscrit le volume et le type d'encombrants suivant : 5 m<sup>3</sup> qu'il souhaitait voir évacuer,

**CONSIDERANT** que les modalités de dépôt et modalité de paiement en cas de dépassement du seuil de 3 m<sup>3</sup> de déchets collectés lui ont été rappelées par l'agent d'accueil formé à cet effet,

**CONSIDERANT** que Mme MAROTEL Saliha, sa mère, précise par courrier du 11 mars 2020 qu'elle a reçu un titre de recettes n°100 299-100 315 de 36 € pour enlèvement d'encombrants,

**CONSIDERANT** que des dépôts complémentaires auraient pu être effectués par des individus non identifiés à son adresse faisant dépasser le volume d'enlèvement gratuit,

**CONSIDERANT** que ces faits ne peuvent être vérifiés et compte tenu de la situation financière et sociale de la famille de Mme Saliha MAROTEL et de son fils, Benjamin MAROTEL,

# DECIDE

## ARTICLE 1

**DE REMETTRE** gracieusement le titre de recettes 2020-312 du 11 février 2020 émis à l'encontre de Monsieur Benjamin MAROTEL par la Métropole Toulon Provence Méditerranée concernant l'enlèvement d'encombrants à Ollioules.

## ARTICLE 2

**DE DIRE** que le montant total de cette remise gracieuse sera imputé budgétairement sur le compte du Budget Principal 2020, fonction 7212 - article 6577 – Opération 2385.

La présente Décision sera

- transmise à Monsieur le Préfet
- reproduite sur le Registre ouvert à cet effet
- affichée sur les panneaux destinés à cet effet
- communiquée sous forme de donner acte du Conseil Métropolitain lors de sa prochaine séance

Fait à Toulon, le **18 JUIN 2020**

Hubert FALCO

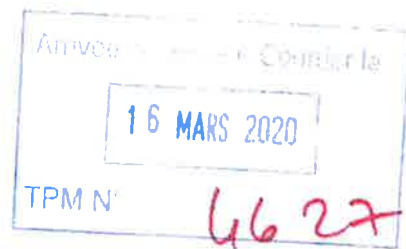
Président de la Métropole  
Toulon Provence Méditerranée  
Ancien Ministre



Le MAROTEL Salha  
1030 chemin de Lagabran  
83190 Ollioules

Réf → M. MAROTEL Bejanni  
2020/312 - 1 TPM co

Objet / réclamation.



TPM.

107 Bd Henri Fabre

CS30536

83091 Toulon Cedex 09.

Toulon le 11-03-2020

Madame, Monsieur.

Par la présente je vous sollicite afin de pouvoir me donner quelques explications concernant une facture au nom de mon fils M. MAROTEL Bejanni d'un montant de 36.00 euros, pour une collecte d'incombustibles facture n° 64 n° B) titre personne 100299-100315.

J'ai sollicité un rendez-vous pour évaluer conjointement des meubles très légers matelas et sommiers et aboutir à une question que je me débarrasse de tout cela à l'état sauvage comme c'est souvent le cas. A aucun moment lorsque j'ai téléphoné à vos services, on ne m'a indiqué que je suis facturé. Je suis célibataire avec en faible revenu, j'ai dû solliciter de l'aide pour évacuer ces encombrements car je suis un handicapé adulte. Je vous remercie pour la note au nom de mon fils Bejanni marotel qui est plus détaillée chez moi.

Si vos services m'avaient indiqué une facturation par le service j'aurais anticipé cette dépense. 36 euros est une somme importante pour mon budget.

Je ne conçois pas le déversement illégal, je ne tolère pas les actions pour en le traiter, et je suis respectueux de l'autorité de ma ville et de mes concitoyens. Mais je peux comprendre que certains personnes aient pu le choisir selon leurs pratiques.

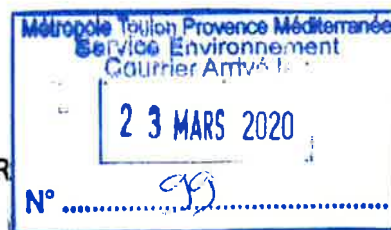
Je vous demande de bien vouloir me retourner cette somme pour cette fois, car je n'ai pas eu de devis, ni même une information tarifaire pour le service ce qui devait être le cas. Je trouve anormal d'envoyer une facture sans avoir pu préalablement indiquer les sommes.

Je joins en copie de ce courrier au comptable de la trésorerie municipale.

Dans l'attente d'une réponse favorable.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.





FICHE DE SUIVI COURRIER

Service Courrier / Arrivée N° : 4627-COUR-16032020

OBJET : Demande de précisions sur facture collecte d'encombrants

ORGANISME :

CORRESPONDANT : Mme Saliha MAROTEL

ORIGINAL Pour suite à donner	X	Direction ou service destinataire	COPIE Pour information	X	Direction ou service destinataire
CABINET DU PRESIDENT Philippe SCHILTZ			CABINET DU PRESIDENT Philippe SCHILTZ		
DIRECTION GENERALE DES SERVICES DGS Valérie PAECHT			DIRECTION GENERALE DES SERVICES DGS Valérie PAECHT		
SECRETARIAT GENERAL DGA : Marie-Aline LOPASSO			SECRETARIAT GENERAL DGA : Marie-Aline LOPASSO		
DGA FINANCES- COMMANDE PUBLIQUE Gaëtan ROSSI			DGA FINANCES- COMMANDE PUBLIQUE Gaëtan ROSSI		
DGA RESSOURCES JURIDIQUES MATERIELLES ET NUMERIQUES Claude WEISSE			DGA RESSOURCES JURIDIQUES MATERIELLES ET NUMERIQUES Claude WEISSE		
DGST TERRITOIRES ET PROXIMITE DGA : Didier GOUBE			DGST TERRITOIRES ET PROXIMITE DGA : Didier GOUBE		
DGA AMENAGEMENTS, PORTS ET MOBILITES ENERGIES Alexis VILLEMIN			DGA AMENAGEMENTS, PORTS ET MOBILITES ENERGIES Alexis VILLEMIN		
DGA ECONOMIE INNOVATION ET ATTRACTIVITE TERRITORIALE Boris BERNABEU			DGA ECONOMIE INNOVATION ET ATTRACTIVITE TERRITORIALE Boris BERNABEU		
DGA DEVELOPPEMENT DURABLE-VALORISATION DU TERRITOIRE Christine MORICE			DGA DEVELOPPEMENT DURABLE-VALORISATION DU TERRITOIRE Christine MORICE		
DIRECTION DE L'ACTION TERRITORIALE Caroline GIRAN SAMAT			DIRECTION DE L'ACTION TERRITORIALE Caroline GIRAN SAMAT		
Dates		Instructions			Visa/Signature